

Séance du Conseil Général du 10 juillet 2014

Vœu d'urgence de Jean PICART sur les dysfonctionnements enregistrés depuis l'ouverture du collège Louise Michel en 2008

Depuis l'ouverture du collège Louise Michel en 2008, je suis intervenu à plusieurs reprises dans cette enceinte sur de nombreux points de non-conformité pouvant avoir un impact sur la sécurité des occupants.

Tout récemment à nouveau, les dysfonctionnements ont été officiellement identifiés le 1^{er} octobre 2013 et le 22 avril 2014. Force est de constater que plusieurs mesures urgentes n'ont pas été traitées à ce jour. « **L'établissement ne dispose d'aucune garantie en terme de délais.** » (Conseil d'Administration du collège – 01/07/2014).

Le 3 mai 2014, le Conseil Général déclarait : « en raison des expertises liées au règlement des malfaçons et désordres constatés, les mises en conformité les plus lourdes ne pourront être réalisées avant l'été 2015 ».

Conclusion : en Conseil d'Administration le 01/07/2014 : « **dans la mesure où la situation continue de se dégrader**, il ne sera plus possible d'assurer l'ouverture du service de restauration scolaire en mode dégradé à la rentrée scolaire 2014/2015 sans engager la sécurité des utilisateurs et la responsabilité du chef d'établissement ».

Telles sont les difficultés. Je les comprends parfaitement. Mais de votre côté, vous devez aussi comprendre que l'impatience et la colère sont bien réelles.

Un nouveau préau a été promis voici trois ou quatre ans. Comme Sœur Anne, nous ne voyons toujours rien venir.

C'est pourquoi, je sollicite le Conseil Général afin qu'il fasse le maximum pour que la rentrée scolaire de septembre prochain se déroule dans les meilleures conditions y compris au niveau de la cuisine et de la restauration.

Jean PICART